

Note Méthodologique : Notice de securite incendie à Casablanca Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Document essentiel pour prévenir les risques d'incendie et protéger les occupants et les biens.
- Accompagnement à l'élaboration, la mise à jour et la conformité réglementaire de la notice.
- Contexte casablancais industriel et urbain: exigences élevées, enjeux majeurs de maîtrise des incidents.
- Cadre légal: Code du travail marocain, normes ERP; contrôles par Inspection du travail, Protection civile, services municipaux.

Point clé : Certaines phases documentaires peuvent être à distance, mais le diagnostic terrain est indispensable pour une analyse complète.

Objectifs de la mission

- Établir un diagnostic complet de la sécurité incendie.
- Assurer la conformité au Code du travail marocain et aux normes sectorielles/ERP.
- Définir un plan d'action précis et priorisé.
- Réduire les risques, sécuriser les locaux et les personnes.
- Garantir des procédures opérationnelles adaptées en cas d'urgence.
- Fournir un outil de référence pour équipes internes et intervenants lors des contrôles/audits.

Périmètre / livrables attendus

- Bénéficiaires: entreprises à risque, ERP, gestionnaires d'immeubles d'habitation (QHSE, chefs de site, logistique, RH).
- Visites terrain et analyse des dispositifs existants; collecte/étude des plans.
- Revue réglementaire et documentaire (procédures, audits antérieurs).
- Préconisations priorisées et plan d'action pragmatique.
- Rédaction/mise à jour de la notice de sécurité incendie conforme.
- Livrables: rapport de diagnostic, état des lieux réglementaire, notice mise à jour, plan d'action, rapports de suivi/conformité, guide de mise en œuvre.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1 à 2 semaines)

- Visite complète des locaux; identification des sources de risques.
- Collecte des plans; examen des dispositifs de sécurité et pratiques.
- Livrable: rapport de diagnostic.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Étude des exigences (Code du travail, normes ERP, autorités locales).
- Revue des documents existants, audits antérieurs, procédures internes.
- Livrable: état des lieux réglementaire.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action (1 semaine)

- Préconisations détaillées, priorisées selon les risques.
- Optimisation des moyens de secours et des procédures d’évacuation.
- Livrables: plan d’action; notice de sécurité incendie mise à jour.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (selon besoin)

- Suivi de mise en œuvre; audits de contrôle; formation du personnel.
- Actualisation périodique selon évolutions réglementaires et techniques.
- Livrables: rapports de suivi et de conformité; notice actualisée.

Planning / durée / jalons

Phase	Jalon clé	Durée estimée	Livrable
Diagnostic initial	Visite site et analyse terrain	1 à 2 semaines	Rapport de diagnostic
Analyse documentaire	Revue réglementaire/documentaire	1 semaine	État des lieux réglementaire
Recommandations	Validation du plan d’action	1 semaine	Notice mise à jour + plan d’action
Suivi & accompagnement	Audits et mises à jour	Selon besoin	Rapports de suivi/conformité

Durée globale indicative: plusieurs semaines selon la taille/complexité du site; interventions possibles sur site et à distance selon les étapes.

Rôles & responsabilités

Client

- Assurer l’application des normes incendie en vigueur.
- Organiser l’accès au site et participer aux ateliers avec les responsables locaux.
- Fournir les documents requis (plans, audits, consignes, registres d’entretien, éléments de formation).
- Mettre en œuvre les mesures issues du plan d’action.

Consultant

- Conduire le diagnostic terrain et analyser les dispositifs.
 - Réaliser l'analyse réglementaire et documentaire.
 - Élaborer les recommandations priorisées et le plan d'action; rédiger/mettre à jour la notice.
 - Assurer le suivi: audits de contrôle, formation, mises à jour; remettre des rapports détaillés par phase.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans des locaux et infrastructures.
- Documentation existante et procédures internes.
- Rapports d'audits précédents.
- Consignes de sécurité en vigueur.
- Registres d'entretien des équipements incendie.
- Documents relatifs à la formation du personnel.
- Disponibilité des responsables locaux pour ateliers et visites terrain.
- Accès aux zones du site pour le diagnostic terrain.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Interventions sur site et à distance selon les phases.
 - Ateliers interactifs avec les responsables locaux.
 - Remise de rapports détaillés à chaque phase clé.
 - Suivi de mise en œuvre et audits de contrôle périodiques.
 - Mise à jour régulière de la notice selon les évolutions réglementaires/techniques.
 - Amélioration continue de la sécurité incendie sur le site.
 - Orientation vers la conformité aux contrôles des autorités (Inspection du travail, Protection civile).
-